



Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 19 JANVIER

LE COMITE EXECUTIF FEDERAL, REUNI LES 11 ET 12 JANVIER
APPELLE L'ENSEMBLE DES SYNDICATS DE LA METALLURGIE A SE METTRE EN GREVE LE 19 JANVIER
ET A CONSTRUIRE LES SUITES, AVEC LES SALARIES LORS D'ASSEMBLEES GENERALES, DES LE 20 JANVIER.

A chaque nouvelle ambition de réforme de la retraite, la durée du temps passé au travail s'allonge. Ainsi l'âge de départ était fixé à 60 ans en 1982, 62 ans à partir de 1993, 2023 c'est 64 ans !

Les prétextes principaux à la justification de cette réforme sont l'absolue nécessité de sauver le système de retraite et le prolongement de la durée de vie !

Concernant le système de retraite et son pseudo déficit, ne faut-il pas revoir toutes les exonérations de cotisations sociales accordées au patronat, qui continue d'engranger des milliards de dividendes, ainsi que les aides publiques qui lui sont versées sans aucune contrepartie ?

Notre système de retraite, est fondé sur les cotisations sociales ; en conséquence plus il y a de salariés en emploi, plus y il aura de cotisations versées.

Comme le disait Ambroise CROIZAT, Ministre des Travailleurs à l'origine de la création de la Sécurité Sociale et du système de retraite, notre système perdurera tant que chacun cotisera selon ses moyens, pour chacun selon ses besoins.

Plusieurs leviers pourraient être activés en termes de financement :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.
- Mettre à contribution les dividendes et les revenus financiers des entreprises. *Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !*
- Elargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par an dans les caisses.
- Augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

Dans notre profession, la pénibilité du travail a une grande influence sur l'état de santé des salariés lors de leur départ à la retraite. **Nombreux sont nos camarades métallos qui jettent l'éponge avant 60 ans, usés par une vie de labeur, avec des conditions de travail pénibles, liées à la chaleur, les poussières et les émanations polluantes de toutes sortes, dévorés par l'amiante ou d'autres poisons que les patrons et les gouvernements refusent de reconnaître !**

Nous exigeons la prise en compte de l'espérance de vie à la retraite en bonne santé. En 2022, celle-ci était en moyenne de 62.7 ans pour les hommes et 64.3 ans pour les femmes, ce qui est déjà en-dessous de l'âge légal de départ imposé par cette nouvelle réforme.

Que dire de la **précarité subie par nombre de salariés** ? Avec cette réforme ils seront, encore plus nombreux à être contraints de partir avec une carrière incomplète notamment les femmes. Cela va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes.

Quant à la **revalorisation du minimum retraite à 1200 €**, ce gouvernement n'a rien inventé puisque c'est prévu par la loi depuis... 2003, mais il oublie de préciser que cette mesure est conditionnée à une carrière complète. Cela ne changera rien pour les 80% de retraités qui ont une pension de 1000 € et qui ont eu une carrière incomplète.

LA CGT REVENDIQUE :

- **Départ à la retraite à 60 ans à taux plein**
- **Départ anticipé à 55 ans** ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition **pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité.**
- Assurer un **niveau de pension** (taux de remplacement) d'au **moins 75 % du revenu d'activité** pour une carrière complète.
- Elever le **minimum de pension au niveau du SMIC CGT** pour une carrière complète.
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix.**
- **Prendre en compte les années d'études** au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi, dès l'inscription à pôle emploi.
- Une **politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes**, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

La FTM-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à **mettre tout en œuvre pour créer le rapport de forces** nécessaire à combattre cette réforme néfaste pour tous les salariés, quelle que soit leur catégorie et à l'ancrer à l'entreprise.

La FTM-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à **s'inscrire dans toutes les actions menées en territoires** (grèves, manifestations, rassemblements, distributions de tract, débats avec les salariés...)

Partout, sur les lieux de travail, convoquons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation, y compris en intersyndicale là où c'est possible.

Faisons du 19 Janvier, une journée de grèves et de manifestation à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face.

Montreuil, le 16 Janvier 2023

Le rassemblement à 10h30 place de Verdun à Pau

La CGT Messier appelle à la grève de 3h à la journée

et pour l'équipe de nuit :

la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 janvier 2023

Un covoiturage est organisé. RDV devant de l'UL CGT d'Oloron à 9h30